



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Comité permanent des langues officielles

LANG • NUMÉRO 038 • 1^{re} SESSION • 41^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le jeudi 26 avril 2012

Président

L'honorable Michael Chong

Comité permanent des langues officielles

Le jeudi 26 avril 2012

•(0845)

[Français]

Le président (L'hon. Michael Chong (Wellington—Halton Hills, PCC)): Bienvenue à tous au Comité permanent des langues officielles. Aujourd'hui, en ce jeudi 26 avril 2012, nous tenons notre 38^e séance. Nous sommes ici conformément à l'article 108 du Règlement pour une étude sur l'évaluation de la Feuille de route quant à l'amélioration des programmes et de la prestation des services.

Aujourd'hui, nous avons quatre groupes devant nous.

[Traduction]

Nous accueillons M. Graham et Mme O'Donnell de l'Université Concordia. Bienvenue.

Nous avons aussi M. Gates et Mme Stronach de l'Association régionale des West Quebecers.

Nous entendrons également M. Buck et M. Meyers de la Corporation d'employabilité et de développement économique communautaire.

Le quatrième groupe

[Français]

devant nous aujourd'hui se compose de Mme Enguehard et de M. Doucet, de la Société nationale de l'Acadie.

Bienvenue à tous.

Nous allons commencer par les représentants de l'Université Concordia.

M. David Graham (vice-recteur exécutif, Affaires académiques, Université Concordia): Merci, monsieur le président.

Merci non seulement à vous, mais aussi à tous les membres du comité d'avoir accepté de nous entendre aujourd'hui.

Nous allons nous exprimer en anglais, mais je vous rassure, Mme O'Donnell et moi sommes prêts à recevoir vos questions en anglais ou en français, à la fin de nos propos.

[Traduction]

Merci beaucoup, madame et messieurs les membres du comité, de nous recevoir.

Je vais dire quelques mots au nom de l'Université Concordia, puis je laisserai à Mme O'Donnell le soin de terminer l'exposé.

Nous serons très heureux de répondre à vos questions en anglais ou en français.

Même si les origines de nos institutions fondatrices remontent à plus de 160 ans, l'Université Concordia sous sa forme actuelle a été fondée en 1974 à la suite de la fusion du Collège Loyola et de l'Université Sir George Williams. Concordia est un établissement ouvert et engagé qui accueille plus de 46 000 étudiants au sein de ses diverses facultés: Arts et sciences, Beaux-arts, Génie et informa-

tique, l'École de gestion John-Molson et l'École de formation continue.

En tissant des liens entre l'éducation et la responsabilité sociale, Concordia favorise un environnement qui permet aux étudiants et au corps enseignant de s'épanouir grâce à une approche multidisciplinaire en ce qui a trait à la recherche, aux activités créatives et à l'engagement communautaire. Depuis la fondation de Concordia, la nature complexe et cosmopolite de Montréal a influé sur l'établissement. Nous sommes fiers de ce que nous considérons comme notre mission distincte en matière d'intégration sociale. L'Université Concordia est fière d'être un établissement d'enseignement de langue anglaise à Montréal, la métropole québécoise. Nous sommes également fiers d'avoir la mission fondamentale de transformer notre société.

Concordia est fière d'héberger le Réseau de recherche sur les communautés québécoises d'expression anglaise, le RRCQEA.

[Français]

En français, il s'agit du Réseau de recherche sur les communautés québécoises d'expression anglaise.

[Traduction]

Le RRCQEA a officiellement été lancé au printemps 2009; il s'agit d'une initiative conjointe de l'Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques, situé à Moncton, au Nouveau-Brunswick, de l'École de formation continue de l'Université Concordia et du ministère du Patrimoine canadien.

Le RRCQEA est un réseau de chercheurs, de membres de la communauté et d'établissements qui se consacrent à accroître la capacité de recherche sur les communautés d'expression anglaise du Québec. L'objectif du RRCQEA est d'améliorer et de maintenir le réseau de chercheurs et d'établissements pour produire et diffuser des résultats de recherche fondés sur des preuves au sujet des communautés d'expression anglaise en situation minoritaire au Québec. Nos partenaires de recherche incluent le Québec Community Groups Network, le ministère du Patrimoine canadien et Industrie Canada.

Le profil de recherche et la capacité de recherche de l'Université Concordia ont beaucoup progressé au cours des dernières années. Peu importe le domaine — la génomique structurale ou fonctionnelle, la sécurité informatique ou le développement humain —, Concordia encourage un milieu de recherche axé sur la collaboration, ce qui permet à diverses unités de recherche de compléter l'université et la société dans son ensemble. Avec une telle orientation, cela va de soi que Concordia héberge le RRCQEA.

Les recherches du RRCQEA et de ses partenaires aident à évaluer les questions fondamentales aux Anglo-Québécois, comme la vitalité des communautés — Mme O'Donnell vous en parlera dans un instant —, les changements démographiques, l'identité, les arts, la culture et le patrimoine. Le réseau est le moyen idéal pour les chercheurs, les fournisseurs de services et les décideurs de diffuser l'information et les pratiques exemplaires. Le colloque annuel du RRCQEA en est un exemple clé. Au cours de ce colloque, on y diffuse les résultats d'études réalisées par bon nombre de chercheurs sur les communautés québécoises d'expression anglaise. Cela favorise des échanges productifs entre les francophones et les anglophones qui produisent et utilisent les recherches dans le cadre du plus important événement annuel sur la recherche de la province, soit le Congrès de l'Association francophone pour le savoir.

Nous croyons que tous les intervenants, à savoir le gouvernement, les groupes communautaires et les membres de la communauté, tirent profit des recherches et des analyses actuelles et approfondies sur les communautés québécoises d'expression anglaise.

Qu'entend-on par recherche? C'est bien plus qu'un simple recueil de statistiques. Nous pensons qu'il est vraiment nécessaire d'établir un portrait précis des communautés québécoises d'expression anglaise: qui sommes-nous, où nous en allons-nous, quelles sont les politiques qui fonctionnent et qui auraient peut-être besoin d'être améliorées. De nombreux mythes à propos des Anglo-Québécois sont entretenus par la majorité francophone et à certains égards par le reste du Canada. Par exemple, une impression persiste voulant que les Anglo-Québécois soient relativement bien nantis comparativement à la majorité au Québec, alors qu'en fait nous savons maintenant que la réalité est tout autre.

Une recherche précise et actuelle sur les communautés d'expression anglaise peut aider à dissiper certains mythes et sensibiliser la population aux difficultés avec lesquelles nous sommes aux prises. Elle sera un outil supplémentaire et fondamental dont le gouvernement se servira pour examiner, évaluer et améliorer les politiques actuelles et en élaborer de nouvelles de façon proactive en vue de s'assurer de la prestation de services et de soutenir le développement à long terme.

Je vais maintenant demander à Mme O'Donnell de nous dire quelques mots sur le RRCQEA.

● (0850)

Mme Lorraine O'Donnell (coordonnatrice-chercheuse, Réseau de recherche sur les communautés québécoises d'expression anglaise (RRCQEA), Université Concordia): Bonjour.

J'aimerais vous faire part d'un exemple précis d'une recherche utile que le réseau a menée. Nous aurons peut-être l'occasion d'en aborder d'autres au cours des discussions.

Le RRCQEA a récemment coordonné un examen par des chercheurs externes d'un cadre sur la vitalité des communautés en partenariat avec le ministère du Patrimoine canadien. La « vitalité des communautés » est une expression que nous entendons de plus en plus souvent en ce qui a trait non seulement aux communautés de langue officielle en situation minoritaire, mais aussi à diverses initiatives communautaires.

Mesurer cette vitalité est très difficile, parce que les éléments mesurables ne sont pas évidents. Ce projet donnera au gouvernement, aux groupes communautaires et aux autres intervenants un modèle à ce sujet, des indicateurs clés et une méthodologie d'évaluation. Voilà le genre de contributions que les chercheurs peuvent apporter aux groupes communautaires qui assurent la

prestation de services sur le terrain, ainsi qu'aux partenaires gouvernementaux.

Voilà seulement une fraction de ce que nous avons été en mesure d'accomplir en une courte période avec des ressources très limitées. Nous croyons fermement que l'amélioration du soutien gouvernemental en ce qui concerne les langues officielles et en particulier la recherche, même dans le présent contexte économique difficile, est un très bon investissement.

Le financement du RRCQEA varie d'un contrat à l'autre. Sans un financement stable et prévisible, il nous est extrêmement difficile de mettre en place une certaine continuité et de prévoir à long terme les initiatives de recherche que nous pouvons accomplir. La bonne nouvelle est que ce domaine de recherche suscite de plus en plus d'intérêt, et les chercheurs veulent de plus en plus étudier les communautés québécoises d'expression anglaise. D'un autre côté, nous avons atteint notre plein rendement et nous avons dû refuser certaines requêtes. Le financement actuel ne nous permet d'engager qu'une seule personne à temps plein, soit le coordinateur et le chercheur du réseau, et quelques consultants au besoin selon les travaux. Toutefois, la nature du financement des projets de recherche spéciaux présente aussi un défi.

Nous avons eu le privilège de collaborer avec des partenaires gouvernementaux à des projets spéciaux, dont celui que je viens de mentionner. Nous sommes fiers d'avoir été en mesure de produire des résultats professionnels concernant divers sujets novateurs, et ce, souvent dans des délais serrés. Cependant, l'expérience nous a menés à la conclusion que des résultats encore meilleurs pourraient être possibles grâce à une relation plus durable et plus structurée entre Concordia et le gouvernement en ce qui a trait à ce type de recherches. En plus d'améliorer la recherche, cela pourrait avoir l'avantage de renforcer les capacités de recherche, soit la capacité des communautés de participer aux recherches et d'en tirer profit et la capacité des chercheurs de travailler en partenariat avec les communautés.

Les résultats à long terme de ce genre d'investissements amélioreraient la vitalité des communautés québécoises d'expression anglaise et présenteraient les chercheurs, y compris les chercheurs anglo-québécois, comme des acteurs et des observateurs sociétaux pertinents et efficaces. Même si nous sommes conscients des contraintes en matière de temps et d'argent que doivent respecter nos collègues du ministère du Patrimoine canadien, nous croyons que nous serions mieux servis si le gouvernement allait de l'avant avec la mise en place d'une culture de la recherche dans le domaine des langues officielles et en particulier des communautés québécoises d'expression anglaise.

En partenariat, nous pouvons aider à créer un environnement qui permettra aux universités et aux instituts de recherche de mener des recherches avec une orientation cohérente à long terme.

Merci.

● (0855)

Le président: Merci beaucoup, madame O'Donnell.

Nous entendrons maintenant l'exposé de l'Association régionale des West Quebecers.

Mme Heather Stronach (directrice générale, Association régionale des West Quebecers): Bonjour, madame et messieurs les membres du comité.

L'Association des West Quebecers est un organisme dont la mission est de servir et de soutenir la population anglophone de l'Outaouais en favorisant un environnement dans lequel elle peut s'épanouir. Cela veut dire que notre association est un pôle d'information. Nous avons un site Web facile d'accès; nous publions quatre bulletins d'information par année; et nous faisons la promotion des événements de nos partenaires et ceux se déroulant dans la communauté par l'entremise de notre site Web et de notre bulletin électronique bihebdomadaire. Cela permet de tenir les membres de la communauté d'expression anglaise au courant des événements et des enjeux.

Notre association entreprend une variété de projets pour soutenir les jeunes et les aînés, souligner nos extraordinaires bénévoles à l'occasion de notre banquet annuel de remise de prix, demander plus de services en anglais à la ville de Gatineau, élaborer des activités pour les jeunes et les aider à parler français avec aisance tandis qu'ils se préparent au marché du travail. De plus, nous avons fait un sondage auprès des aînés pour connaître leurs besoins.

Notre association offre une trousse aux nouveaux résidents. Cette trousse comprend des renseignements essentiels et pertinents pour les gens nouvellement arrivés en région ou ceux qui prévoient s'installer en Outaouais. Voilà seulement quelques exemples.

Le territoire de notre association couvre l'ensemble de l'Outaouais, soit 33 000 kilomètres carrés. Cette région comprend la ville fusionnée de Gatineau, des petites villes dans le Pontiac et La-Vallée-de-la-Gatineau, de même que certaines régions rurales comme Rapides-des-Joachims, L'Isle-aux-Allumettes et L'Île-du-Grand-Calumet.

Selon le recensement de 2006, il y a 55 235 anglophones dans la communauté d'expression anglaise de l'Outaouais. Cela représente 16,3 p. 100 de la population totale de la région qui est de 338 190. Dans cet exercice, un anglophone se définit comme une personne qui parle le plus souvent en anglais à la maison.

De plus, environ la moitié des anglophones en Outaouais sont unilingues, ce qui leur pose un grand défi.

Ensuite, les aînés représentent environ la moitié des anglophones. L'Outaouais comprend un centre urbain et des collectivités dispersées sur un vaste territoire, et le français est la langue officielle de la majorité. Par conséquent, la communauté d'expression anglaise doit relever divers défis pour assurer sa survie.

Nous ne sommes pas le seul organisme qui se préoccupe des besoins des communautés d'expression anglaise. Nos partenaires comprennent notamment la CEDEC, soit la Corporation d'employabilité et de développement économique communautaire, qui se concentre sur les questions d'employabilité et d'économie qui résultent du déclin de certaines industries — l'industrie forestière, par exemple.

Le Western Quebec Literacy Council s'applique à améliorer la littératie fonctionnelle dans la région.

Le Réseau de services sociaux et de santé pour les anglophones de l'Outaouais offre un précieux soutien à la communauté d'expression anglaise en ce qui a trait au mode de vie sain et aux renseignements généraux en matière de santé.

Il va sans dire que la Commission scolaire Western Québec, le Western Quebec Career Centre et le Cégep Heritage College mettent l'accent sur l'éducation de la jeune génération en vue de leur permettre de poursuivre des études supérieures et d'entrer sur le marché du travail.

●(0900)

Plus récemment, l'association se concentre davantage sur les difficultés que pourrait avoir la population de langue anglaise à obtenir des renseignements sur les services publics en anglais.

La possibilité de faire le genre de choses dont j'ai parlé, soit par l'intermédiaire de notre organisme ou d'autres organismes, dépend du soutien continu du gouvernement fédéral. Sans financement de base, il est impossible d'avoir un organisme permanent qui peut créer des initiatives et sans un financement pour les projets, il est peu probable que beaucoup de projets seront mis en oeuvre.

Depuis 2007, le gouvernement fédéral s'est employé à la réalisation d'un plan d'action connu sous le nom de Feuille de route pour la dualité linguistique canadienne. Cela comprend une aide versée par les ministères fédéraux aux organismes communautaires des minorités de langue officielle. Cette aide permet à ces minorités de prendre des mesures pour renforcer les fondations économiques et sociales de leur communauté.

Pour les minorités anglophones du Québec — il y a environ 11 associations régionales qui représentent ces communautés à l'échelle de la province —, cette aide fédérale est particulièrement importante. Les dirigeants des communautés anglophones sont profondément convaincus que leurs communautés ont un rôle à jouer dans la province francophone du Canada, et l'aide fédérale offerte dans le cadre de la feuille de route soutient concrètement cette conviction.

La pérennité de ces communautés contribue à la diversité de la région et de la province, qui est, à notre avis, une caractéristique essentielle du Canada.

Je remercie le comité d'avoir offert à l'Association régionale des West Quebecers l'occasion de présenter son point de vue sur cette question.

Merci.

Le président: Merci beaucoup.

Nous passons maintenant à la déclaration de la Corporation d'employabilité et de développement économique communautaire.

M. John Buck (directeur général, Corporation d'employabilité et de développement économique communautaire): Merci.

Monsieur le président, membres du comité, merci beaucoup de nous offrir l'occasion de témoigner devant vous aujourd'hui. C'est un véritable honneur d'être ici.

La CEDEC est le plus grand organisme au Canada à avoir le mandat de favoriser le développement économique, y compris celui de l'entrepreneuriat et de la main-d'oeuvre dans les communautés de langue officielle en situation minoritaire anglophones.

Le 31 mars 2013, date d'expiration de la feuille de route actuelle, la CEDEC aura reçu près de 70 p. 100 des investissements prévus dans la feuille de route et destinés au développement économique des collectivités anglophones du Québec.

La CEDEC est l'un des 13 promoteurs du Fonds d'habilitation pour les communautés de langue officielle, lequel est géré par Ressources humaines et Développement des compétences Canada. Les autres bénéficiaires du fonds d'habilitation incluent le RDÉE Canada et les membres de son réseau de partout au pays.

La feuille de route a grandement contribué à la vitalité de notre collectivité et a permis à la CEDEC de jouer un rôle primordial dans l'optimisation du potentiel économique des collectivités anglophones du Québec et de les aider à saisir des occasions de création d'emplois et de croissance économique. Les principaux contributeurs à la feuille de route incluent le Fonds d'habilitation et l'Initiative de développement économique, gérée par Industrie Canada et l'Agence de développement économique Canada pour les régions du Québec.

Un des rôles clés de la CEDEC est d'instaurer dans les collectivités le leadership nécessaire pour leur permettre de reconnaître leur potentiel et d'en tirer parti en faisant de la recherche, en élaborant des plans communautaires exhaustifs et en mettant sur pied des projets ciblés. Les collectivités anglophones ont ainsi l'assurance qu'elles disposeront des ressources qui leur permettront de rester concurrentielles et innovatrices, et de savoir qu'elles contribuent à la prospérité économique du Québec et du Canada.

Depuis 2008, la CEDEC a fait des investissements directs de plus de 7 millions de dollars dans des initiatives de développement économique axées sur la collectivité. Ces fonds proviennent de partenaires qui bénéficient des 2,7 millions de dollars que RHDCC investit chaque année dans le fonds d'habilitation, un volet important de la feuille de route. Pendant le dernier exercice seulement, la CEDEC a investi directement 2,9 millions de dollars, soit 1,07 \$ pour chaque dollar provenant du fonds d'habilitation.

Pendant les quatre premières années d'existence de la feuille de route, 47 p. 100 de notre financement provenait du gouvernement fédéral, une bonne partie de ce montant est directement lié à la feuille de route et plus particulièrement à l'Agence de développement économique Canada pour les régions du Québec. Pendant cette même période, les provinces ont fourni 30 p. 100 du financement, ce qui prouve que nous avons réussi à créer des partenariats positifs avec des ministères, des agences et des organismes provinciaux. Une telle coopération est essentielle au développement économique des communautés de langue officielle en situation minoritaire anglophones du Canada, et cela est possible grâce à la feuille de route et au travail impressionnant des bénévoles qui ont consacré collectivement 8 500 heures au succès de notre initiative, et ce, seulement l'année dernière.

La CEDEC est toujours à l'affût d'occasions pour les collectivités anglophones du Québec et hors Québec. Chaque exemple de développement économique communautaire que je donnerais aujourd'hui illustre l'effet de levier pour le reste de la population majoritaire et toutes les CLOSM du Canada.

Aux Îles de la Madeleine, la CEDEC a fourni un appui direct pour l'élaboration de plans communautaires exhaustifs liés au tourisme afin de diversifier leur économie vulnérable, axée sur la pêche. Ces plans servent de balise pour le développement économique de la communauté, et la CEDEC veille à ce que les partenaires et les intervenants gardent le cap pendant qu'ils essaient de trouver les fonds nécessaires pour passer à l'action. Pour sortir du ralentissement économique que nous avons connu récemment, la CEDEC a réussi à trouver 824 000 dollars pour réaliser divers projets de développement touristique dans cette seule région.

Parmi les autres exemples, il y a le Projet de vitalité des entreprises, qui est un processus qui rassemble des gens d'affaires et d'autres intervenants pour mesurer à quel point une communauté est ouverte aux entrepreneurs ou prête à faire des affaires. À ce jour, l'Agence de développement économique Canada pour les régions du Québec a appuyé ce processus dans deux collectivités: Campbell's Bay, en Outaouais, et la ville de Témiscamingue. Cet outil bilingue

peut être utilisé dans d'autres collectivités grâce aux fonds provenant d'Industrie Canada, lesquels nous ont permis de créer des ressources et de former des animateurs basés à Québec.

En mai 2012, nous présenterons le Projet de vitalité des entreprises à 180 agents de développement rural de Solidarité rurale du Québec, qui habitent un peu partout dans la province. Nous avons déjà établi des relations solides avec cet organisme, tant à l'échelle du réseau qu'en intervenant directement dans certaines collectivités. Nous voyons d'excellentes possibilités de tirer parti du projet de vitalité des entreprises grâce à ce genre de relations.

En 2008, l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec a appuyé le lancement du Bikes in the Bay Motorcycle Festival à Campbell's Bay, lequel fait toujours preuve d'une belle vitalité et incite les collectivités avoisinantes à former des partenariats à l'échelle régionale. La CEDEC a aidé la collectivité à mettre ce festival sur pied et elle l'aide à l'organiser depuis plusieurs années. Cette activité a servi de catalyseur et a permis la mise en oeuvre d'un projet de vitalité des entreprises à Campbell's Bay.

● (0905)

En 2010, Industrie Canada a financé une étude sur de petites et moyennes entreprises dans les collectivités anglophones du Québec. L'étude a permis de confirmer que les PME ont besoin d'un réseau anglophone et de services d'appui pour les aider à prospérer et à se développer au Québec, et à être en mesure d'innover, de créer des emplois et de jouer un rôle dans la diversification de l'économie locale.

Grâce à l'Initiative de développement économique, l'Agence de développement économique pour les régions du Québec aide le réseau d'appui aux petites entreprises de la CEDEC à prendre de l'expansion et de l'ampleur. Cet investissement permet d'accroître de façon exponentielle notre capacité d'assurer une prospérité économique pour les petites entreprises dans les collectivités anglophones, pour l'économie élargie du Québec et les CLOSM partout au Canada.

L'Initiative pour les travailleurs chevronnés de la CEDEC s'occupe des enjeux auxquels est confrontée la population vieillissante des CLOSM anglophones, et des débouchés qui s'offrent à ces personnes. Nous avons fait un travail de pionnier en faisant une étude sur les travailleurs chevronnés anglophones, ainsi que des sondages auprès d'employeurs, d'agences de recrutement et de fournisseurs de services d'emploi. Ces études ont permis à la CEDEC de mieux comprendre les défis et les occasions auxquels elle doit s'attendre quand elle aide des travailleurs chevronnés à trouver un emploi.

Le Développement économique des collectivités est un processus à long terme qui nécessite une planification efficace, appuyée par des engagements financiers soutenus de la part du gouvernement fédéral. Cela est essentiel si nous voulons établir des partenariats importants qui généreront des résultats tangibles pour nos collectivités. Ces initiatives réussies sont le résultat direct des sommes investies dans la Feuille de route.

Dans une perspective plus grande, la CEDEC fait appel à des partenaires fédéraux par l'intermédiaire du Comité national de développement des ressources humaines des communautés minoritaires anglophones, que l'on appelle simplement le comité national.

En mars dernier, pour la première fois, le Comité national a tenu une rencontre avec le Comité national de développement économique et d'employabilité et le RDÉE Canada. Cette réunion a préparé le terrain pour un dialogue de coopération continue sur la façon d'instaurer l'avantage concurrentiel que représentent les CLOSM du Canada dans l'économie nationale et mondiale.

Pour finir, j'aimerais répondre à la question que M. Weston a posée à RHDCC sur l'incidence que ce travail peut avoir sur le cœur et l'esprit des Canadiens. Je pense que cette citation est plutôt révélatrice. Permettez-moi de citer les propos d'un de nos précieux intervenants, M. Bill Stewart, maire de Campbell's Bay, en Outaouais:

La CEDEC a aidé à revitaliser Campbell's Bay, et les municipalités avoisinantes veulent aussi profiter de cette occasion touristique. Sans le leadership, l'expertise et la vision de la CEDEC, notre collectivité n'aurait pas autant bénéficié de cette occasion économique. Maintenant, nous sommes plus que des partenaires, nous sommes comme une famille.

Je vous remercie de l'occasion de témoigner.

● (0910)

Le président: Merci, monsieur Buck.

[Français]

Maintenant, nous allons entendre Mme Enguehard et M. Doucet, de la Société nationale de l'Acadie.

Mme Françoise Enguehard (présidente, Société nationale de l'Acadie): Monsieur le président, mesdames et messieurs, la Société nationale de l'Acadie, ou SNA, est née il y a 131 ans du renouveau acadien de la fin du XIX^e siècle, du désir de notre peuple sans État de se donner une voix forte. Sa devise, *L'union fait la force*, témoigne de notre détermination à nous épanouir dans ce Canada qui est le nôtre, que nous ne remettons pas en question et dont nous portons fièrement la nationalité.

La SNA est la doyenne des organismes francophones au pays, à l'extérieur du Québec. Elle existait longtemps avant que le bilinguisme devienne institutionnel, et elle est là pour de bon. Organisme fédératif, elle regroupe les quatre organismes francophones atlantiques et les quatre organismes jeunesse, une innovation qui remonte à 1988, ce qui fait d'elle un organisme unique au pays puisqu'elle est composée à moitié de membres jeunesse, garantissant ainsi sa longévité et l'originalité de sa pensée et de ses actions.

La SNA est le seul organisme de reconnaissance du peuple acadien, son seul outil de promotion au pays et dans le monde. Depuis plus de 40 ans, elle représente l'Acadie auprès des États de la Francophonie, la France et la Belgique surtout, avec lesquels elle a signé des ententes bilatérales de peuple à peuple qui sont uniques. Elle est également active dans les Amériques auprès des Acadiens du Maine et de la Louisiane, par exemple. Bref, elle représente le peuple acadien au pays et à l'étranger tout en livrant des services importants en Atlantique, territoire qu'elle est le seul organisme francophone à occuper.

Nos priorités sont la croissance démographique et l'immigration, la jeunesse, la culture et l'identité, l'alphabétisation et les communications. Dans ces dossiers, la SNA joue un rôle clé de prestation de services pour contribuer au développement économique des Acadiens et des Acadiennes, et donc de la région atlantique dans son ensemble.

Dans le dossier de la croissance démographique, la SNA a mis sur pied en 2007 le Comité atlantique sur l'immigration francophone, qui regroupe les experts des quatre provinces pour développer une stratégie commune d'immigration francophone à l'international. Nous livrons ainsi aux organismes, mais aussi aux provinces, un

service essentiel qui n'est ouvert qu'à la SNA de par sa stature internationale.

C'est la même chose dans le domaine de la culture, avec la Stratégie de promotion des artistes acadiens sur la scène internationale, un service unique offert par la SNA et dont l'utilité et la portée sont reconnues depuis des années par l'APECA, qui finance en grande partie cet effort, reconnaissant les bénéfices économiques qui en découlent.

La culture, c'est aussi la fierté identitaire, et à cet égard, depuis 2004, la SNA assure la pérennité du Congrès mondial acadien, événement de portée internationale organisé tous les cinq ans et qui réunit des dizaines de milliers de personnes de partout au monde. En 2014, le CMA se tiendra dans l'Acadie des terres et forêts, regroupant le Nord du Nouveau-Brunswick, le Témiscouata au Québec et le Nord du Maine, une première internationale qui assurera à la région des retombées de plusieurs millions de dollars.

Pour la jeunesse, nous lançons cette année une initiative innovante: un bureau de mobilité qui réunit sous un même toit toutes les possibilités de formation, de stages, de voyages études à l'international pour jeunes Acadiens et francophones de l'Atlantique et pour ceux de la Francophonie internationale désireux de venir acquérir de l'expertise ou en partager en Acadie. Des ententes avec Saint-Pierre-et-Miquelon, la France, la Belgique, la Louisiane et les quatre provinces Atlantiques nous permettent de livrer des services de qualité d'une manière plus économique et plus complète. De plus, la SNA mène depuis de nombreuses années des rassemblements jeunesse panatlantiques, tels le Festival jeunesse de l'Acadie, dans le domaine de la culture, et le Parlement jeunesse de l'Acadie, dans le domaine du leadership. Enfin, nous avons créé en 2007 une table en alphabétisation réunissant les experts du domaine des quatre provinces Atlantiques et des représentants fédéraux pour travailler d'une manière concertée et efficace pour contrer ce fléau.

Nous désirons aujourd'hui vous faire part d'une réflexion sur la Feuille de route dont la SNA bénéficie pour son financement de base issu de l'enveloppe nationale, et vous donner une recommandation sur ce qui devrait lui succéder.

D'abord, je ne peux qu'insister sur l'avancement que la Feuille de route représente par rapport aux anciens modèles de fonctionnement. Elle nous a donné à tous, tant à la SNA qu'à ses organismes membres, le bénéfice d'un plan de développement précis à l'échelle du pays élaboré avec la communauté, prenant en compte ses priorités et ses objectifs, et ce, pour une période qui permet une planification et des résultats à plus long terme.

Pour ce qui est de son avenir, voici nos recommandations.

Nous privilégions la continuité d'une Feuille de route sur cinq ans, sur le modèle de celle qui existe actuellement.

Nous recommandons que plus de ministères soient inclus dans la Feuille de route, dans l'esprit de la partie VII de la loi.

● (0915)

Nous recommandons le développement d'ententes pluriannuelles, ce qui renforcera la capacité organisationnelle à plus long terme des organismes communautaires.

Nous privilégions le principe du financement de base des organismes à cause de l'effet de levier qu'il représente puisque, pour chaque dollar investi, ce sont des dizaines de dollars supplémentaires qui sont trouvés.

Dans le cas de la SNA, le financement de base provenant de l'enveloppe nationale est insuffisant pour qu'elle accomplisse l'ensemble de son mandat. Nous recevons 168 000 \$ de financement de base — j'aime dire environ 50 ¢ par Acadien et Acadienne —, un montant qui n'a pas changé ou presque depuis six ans et qui peine à assurer nos dépenses les plus élémentaires. Cette année encore, grâce aux projets spéciaux, le budget global de la SNA se chiffre à 800 000 \$, mais un tel effort, année après année, représente des coûts humains très onéreux et mine la capacité de la SNA à se consacrer à des projets importants, comme un effort de communication avec la communauté anglophone et la mise en valeur et la protection des symboles acadiens, par exemple.

À cet égard, nous aimerions proposer deux nouvelles approches pour un financement de base adéquat de la Société nationale de l'Acadie. Reconnaisant sa position unique au pays en tant que seul organisme francophone représentant le peuple acadien, second peuple francophone du Canada, nous suggérons la création, par le gouvernement fédéral, d'un fonds de fiducie pour sécuriser son financement de base, ou la création d'un fonds spécial à l'extérieur de l'enveloppe nationale.

Ainsi dotée d'un financement adéquat, comparable aux autres groupes aidés à même l'enveloppe nationale, la SNA pourra jouer pleinement son rôle qui est de faire rayonner l'Acadie, et donc le Canada, sur la scène internationale et de développer en Atlantique les liens, les projets et les initiatives susceptibles d'enrichir la région tant sur le plan humain que sur le plan économique.

Je vous remercie de votre attention.

Le président: Merci, madame Enguehard.

Nous disposons maintenant d'une heure et demi pour les questions et commentaires.

Nous commençons par Mme Michaud.

Mme Éline Michaud (Portneuf—Jacques-Cartier, NPD): Bonjour.

Tout d'abord, je désire souhaiter la bienvenue à tous les témoins présents aujourd'hui. Vos commentaires sont les bienvenus, car comme vous l'avez sûrement déjà appris, les séances de notre comité relativement à l'étude de la Feuille de route serviront apparemment de base, sinon deviendront peut-être toute la substance du rapport d'évaluation de celle-ci. Vos commentaires sont donc très appréciés, puisqu'il ne semble pas y avoir d'autres consultations prévues avec les groupes directement concernés.

Je veux aussi transmettre des salutations spéciales à Mme Enguehard et M. Doucet de la part de mon collègue M. Yvon Godin, qui ne pouvait pas être présent aujourd'hui. Il tenait cependant à vous saluer tout spécialement. Voilà, c'est fait.

Mes premières questions s'adressent à vous, madame Enguehard. Vous nous avez expliqué que la Société nationale de l'Acadie est le seul organisme de reconnaissance du peuple acadien qui est appuyé par la Feuille de route. Pouvez-vous nous expliquer en quoi le travail nécessaire pour accomplir votre mandat est différent de celui d'autres groupes? Comment cela va-t-il se refléter dans vos activités quotidiennes?

● (0920)

Mme Françoise Enguehard: Représenter le peuple acadien signifie d'énormes responsabilités tant sur le plan de la fierté que sur le plan de l'identité. Nous sommes les porteurs de l'histoire, responsables des symboles de la Société nationale de l'Acadie. Je vais vous donner un exemple de ce que le terme « porteurs de l'histoire » signifie.

Vous le savez sans doute, le site de Grand-Pré est candidat pour devenir un des sites du patrimoine mondial de l'UNESCO. Nous avons étroitement travaillé en partenariat avec le comité de mise en candidature de Grand-Pré relativement à cette question.

Nous sommes aussi, comme je l'ai dit, responsable du Congrès mondial acadien, ce qui signifie lancer des appels d'offres. On est un peu comme le Comité olympique acadien, si vous voulez. Cela signifie également former un jury, tout mettre en place et pérenniser cette activité du Congrès mondial acadien.

Nous représentons le peuple acadien, comme je l'ai dit, sur le plan international. Nous avons donc des membres affiliés: Saint-Pierre-et-Miquelon, la France, la Louisiane, le Maine. Nous avons donc beaucoup de responsabilités à cet égard.

Depuis quelques années, nous faisons un travail international en collaboration avec l'APECA pour entretenir des relations avec Saint-Pierre-et-Miquelon, travail financé par d'autres organismes fédéraux.

Mme Éline Michaud: Merci.

Au cours de votre présentation, vous nous avez parlé de deux nouvelles options ou de mécanismes d'appui à la SNA qui pourraient être développés au cours de la prochaine Feuille de route. J'ai plusieurs questions relativement à la création d'un fonds de fiducie pour les Acadiens, en particulier. Pourriez-vous nous en dire un peu plus à ce sujet et nous expliquer quels sont les avantages que vous pourriez retirer d'un tel fonds?

Mme Françoise Enguehard: Nous avons pensé à un fonds de fiducie parce que, comme tous les Canadiens et Canadiennes qui paient des impôts, nous sommes préoccupés par les difficultés financières et le fardeau que cela peut représenter. Nous cherchons des solutions novatrices à ce problème.

L'avantage du fonds de fiducie tel que nous le voyons est d'abord que l'argent ne serait pas versé à la SNA, mais resterait dans les actifs du gouvernement fédéral. Naturellement, il faut penser aux aléas reliés aux taux d'intérêt, mais ce fonds nous permettrait de bénéficier d'un financement de base stable et continu au sujet duquel nous n'aurions pas à nous interroger continuellement, d'une année à l'autre. Nous cherchons surtout des approches nouvelles pour sécuriser le financement de notre organisme.

[Traduction]

Mme Éline Michaud: J'ai quelques questions pour M. Graham et Mme O'Donnell.

J'ai trouvé qu'un aspect réellement intéressant de votre témoignage était celui de la recherche. La semaine dernière, nous avons accueilli M. Forgues, de l'Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques. Il nous a parlé de l'importance de la recherche et de toutes les données que l'on peut obtenir grâce à cette recherche pour la création et l'évaluation de nouveaux programmes gouvernementaux. Vous en avez aussi parlé dans votre exposé.

Quand vous pensez à Statistique Canada, je suppose qu'il s'agit également pour vous d'une importante source de renseignements dans le cadre de vos recherches. Je me demandais si les compressions et la réduction de la quantité de données fournies par Statistique Canada auront une incidence sur les renseignements sur lesquels vous fondez vos recherches.

Mme Lorraine O'Donnell: Le RRCQEA, le Réseau de recherche sur les communautés québécoises d'expression anglaise, a établi des partenariats avec beaucoup d'instituts de recherche et de groupes communautaires qui font de la recherche. Bien que je sois moi-même une spécialiste de la recherche quantitative — donc je n'ai pas habituellement accès aux statistiques —, je collabore avec de nombreux groupes qui ont beaucoup recours aux statistiques.

J'aimerais souligner le travail d'un groupe, qui a aussi travaillé avec la CEDEC: le Réseau communautaire de santé et de services sociaux. Le réseau mène régulièrement des recherches exhaustives et utilise les données de Statistique Canada pour comprendre la situation sur le terrain des communautés d'expression anglaise de l'île de Montréal et des régions. On appelle cela des rapports sur les données de base et j'encouragerais fortement les gens à les utiliser s'ils ont besoin de renseignements sur beaucoup d'aspects liés aux anglophones du Québec, comme le taux de pauvreté, le taux de scolarisation et les réseaux sociaux. Le RCSSS prépare des rapports annuels très complets.

Le RCSSS et d'autres partenaires m'ont indiqué que leur travail, malheureusement, sera compromis par la réduction de l'accès aux données statistiques. Il s'agit d'une des préoccupations par rapport aux modifications au chapitre de la production de données.

• (0925)

Mme Éline Michaud: Merci beaucoup de la réponse.

[Français]

Ma prochaine question s'adresse aux gens de la CEDEC.

Dans votre présentation, vous avez mentionné qu'à la date d'expiration de la Feuille de route, vous aurez reçu environ 70 p. 100 des investissements prévus dans le cadre de cette dernière et destinés au développement économique des collectivités anglophones du Québec.

Je voudrais savoir si vous aurez reçu 70 p. 100 de la totalité des investissements prévus pour les communautés anglophones et leur développement ou 70 p. 100 des investissements prévus pour la CEDEC.

M. John Buck: Merci beaucoup.

[Traduction]

Je répondrai en anglais parce que mes notes sont en anglais.

Je vous en remercie.

Lorsqu'on mentionne le chiffre de 70 p. 100, on parle en réalité aux deux parties distinctes de la feuille de route qui sont liées au développement économique, donc, du fonds d'habilitation géré par RHDCC et les initiatives de développement économique, gérées par Industrie Canada et — dans notre cas — par l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec. Le total du fonds d'habilitation destiné au Québec s'élève à environ 13 millions de dollars; le montant géré par l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec est de près de 10,2 millions. Le montant combiné... Si on examine la situation sur les cinq années de la feuille de route, nous aurons reçu, au 31 mars, près de 70 p. 100 de ce montant.

[Français]

Le président: Merci.

Monsieur Gourde, vous avez la parole.

M. Jacques Gourde (Lotbinière—Chutes-de-la-Chaudière, PCC): Merci, monsieur le président.

Merci à tous les témoins d'être ici ce matin. J'ai bien aimé votre présentation, madame Enguehard, de la Société nationale de l'Acadie. Vous avez parlé de ce que la Feuille de route vous avait apporté et vous avez fait des recommandations, ce qui nous aide beaucoup.

Je vais vous faire une proposition que je fais souvent aux témoins. Si vous voulez apporter plus de précisions, veuillez le faire. Après, je vais demander aux trois autres organisations de faire à peu près le même exercice.

Mme Françoise Enguehard: Vous aimeriez que j'ajoute quelque chose à ce que j'ai déjà dit?

M. Jacques Gourde: Si vous voulez ajouter...

Mme Françoise Enguehard: Je pense que j'ai été précise. J'ai dit ce que j'avais à dire. Je répondrai aux questions avec plaisir, mais je ne pense pas que ce soit nécessaire de revenir sur la question.

M. Jacques Gourde: Merci.

On pourrait peut-être commencer par l'Université Concordia.

M. David Graham: Merci, monsieur Gourde.

Mme O'Donnell et moi-même avons discuté de cette question hier pendant notre souper. Nous en sommes venus à formuler quelques souhaits précis, que je vais laisser Mme O'Donnell vous transmettre, quant à la hausse de capacité que des ressources supplémentaires pourraient nous apporter.

Mme Lorraine O'Donnell: Merci de la question.

Présentement, le réseau que je coordonne à l'Université Concordia est en partenariat avec trois institutions: l'Université Concordia, Patrimoine canadien et l'Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques. Ce réseau existe en partenariat, mais il est subventionné au moyen d'un contrat. Étant donné que ce contrat prendra fin l'année prochaine, malheureusement, il est difficile pour nous de planifier des projets à long terme.

Prenons, par exemple, le cas des groupes de recherche qui font des demandes de recherche pour des projets qui vont durer cinq ans, ce qui est normal dans le cas d'un grand projet de recherche universitaire. Dernièrement, on m'a demandé de fournir de l'information et des ressources pour aider au déroulement de ce projet qui va durer cinq ans. Malheureusement, il est difficile pour moi de m'engager. Je leur ai dit que j'étais intéressée, que le réseau était intéressé, mais qu'on ne pouvait pas promettre qu'on sera là pendant cinq ans.

Bref, comme soutien concret, on aimerait avoir une garantie que le financement durera de trois à cinq ans, au lieu de deux ou trois ans à la fois, ou qu'on augmente le fonds de fiducie de l'Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques — l'ICRML — à Moncton, afin qu'il puisse nous soutenir de manière plus substantielle dans les années qui viennent.

• (0930)

M. Jacques Gourde: Je m'adresse maintenant aux représentants de l'Association régionale des West Québécois.

Quelles sont vos recommandations?

M. Noel Gates (président, Association régionale des West Quebecers): Quelle est la question?

M. Jacques Gourde: Avez-vous des recommandations quant à l'avenir de la Feuille de route?

M. Noel Gates: Relativement au financement?

M. Jacques Gourde: Exactement, dans la même lignée que...

M. Noel Gates: Pour toute organisation, le financement est toujours au coeur de la question, n'est-ce pas? C'est surtout le cas des organisations dont les ressources, tant financières qu'humaines, sont assez restreintes. Comme l'a dit Mme Stronach dans sa présentation, sans financement de base, que nous appelons le *core funding* en anglais, il serait presque impossible de travailler. Nous n'aurions pas de centre physique où rallier nos activités. Nous serions obligés de faire un travail à petite échelle qui ne donnerait pas grand-chose.

Le Comité permanent des langues officielles du Sénat a fait certaines recommandations dans le rapport qu'il a produit l'année dernière relativement au financement d'organisations comme la nôtre. Il a recommandé une plus grande souplesse dans la manière de financer ces organismes.

Pour notre part, nous comprenons fort bien qu'il doit y avoir des exigences pour le financement à partir des fonds publics, mais le processus de demande de financement et de présentation d'un bilan de ce qu'on a accompli s'avère toujours difficile, parce qu'il faut présenter une demande quelques mois à l'avance pour l'activité qu'on entend entreprendre. Lorsque vient le moment de mettre les choses en marche, assez souvent, les circonstances ne sont pas exactement comme ce qu'on avait prévu et il faut faire des ajustements.

En ce qui concerne nos relations avec Patrimoine canadien, qui est la source de notre financement de base, je dois dire que ce ministère fait preuve d'une certaine souplesse quand il juge la valeur des demandes de financement et des résultats obtenus par la suite. Le fait demeure que comme d'autres organismes, notre financement de base ne change presque pas d'année en année. Sur une période de 10 ans dont j'ai une certaine expérience, notre financement de base a augmenté de 2 p. 100. Je pense que vous serez d'accord avec moi que ce n'est pas exactement l'équivalent de la marche du taux d'inflation.

Que demandons-nous? Bien sûr, nous demandons un peu plus d'argent. C'est ce qu'on demande toujours, n'est-ce pas? Avec un peu plus d'argent, on pourrait accomplir beaucoup plus.

Je vois que le président me fait signe. Excusez-moi.

• (0935)

Le président: Il n'y a pas de problème. Merci, monsieur Gates.

Monsieur Bélanger, vous avez la parole.

L'hon. Mauril Bélanger (Ottawa—Vanier, Lib.): Merci, monsieur le président.

Bonjour, tout le monde, et bienvenue.

[Traduction]

Madame Stronach, monsieur Gates, je n'ai pu m'empêcher de remarquer vos noms de famille, et je me demandais si vous aviez un lien de parenté avec ces familles.

Mme Heather Stronach: C'est gentil.

L'hon. Mauril Bélanger: J'aimerais revenir aux données financières que vous avez mentionnées. Avant la Feuille de route, il y a eu, de 2003 à 2008, le Plan d'action, qui a coûté, comme le saurait notre analyste, environ 800 millions de dollars. Le budget variait d'année en année. Il s'agissait d'un montant qui allait en

augmentant... donc, dans la dernière année, le total était de plus de 200 millions, tandis que la première année, il était de 140 millions de dollars ou quelque chose du genre. En l'occurrence, j'en déduis que pour la Feuille de route, le montant est assez stable d'année en année. Nous avons vu une analyse à ce sujet.

Êtes-vous d'avis que s'il y avait une autre Feuille de route, son financement devrait peut-être augmenter d'année en année, de façon à atténuer rapidement les effets de l'inflation?

M. Noel Gates: Oui, je serais entièrement d'accord avec vous, monsieur Bélanger. Je ne pense pas que nous demanderions la lune.

En termes simples, notre personnel est composé de deux personnes très dévouées. Avec un personnel de trois personnes très dévouées, l'ensemble de nos activités se déroulerait beaucoup plus facilement. Donc, je vous remercie de ce commentaire.

L'hon. Mauril Bélanger: Peut-être que quelqu'un d'autre écoute. Nous verrons.

Dans le cas de l'Université Concordia — et encore une fois, je n'ai qu'une seule intervention, alors, il me faut des réponses très courtes — quelle est la relation que vous avez établie avec le Conseil de recherches en sciences humaines? Y a-t-il une coordination entre ce que vous faites et ce qu'il fait?

Mme Lorraine O'Donnell: Malheureusement, il n'y a pas de coordination en ce moment.

Pour l'information du comité, il y a quelques années, il existait un programme spécial pour appuyer la recherche sur les communautés de langue officielle en situation minoritaire. Ce programme n'existe plus.

L'hon. Mauril Bélanger: C'est une honte.

Mme Lorraine O'Donnell: C'est une honte. Le rétablissement de ce programme qui, selon ce que j'ai entendu dire, a donné des résultats très intéressants, serait très bien accueilli, pour répondre également à la question de M. Gourde.

[Français]

L'hon. Mauril Bélanger: Ma prochaine question s'adresse à la Société nationale de l'Acadie.

Madame Enguehard, je ne veux pas être méchant, mais je présume qu'on vous appelle parfois « Mme En Garde ».

Mme Françoise Enguehard: On m'affuble de toutes sortes de noms: « Mme En Guerre », « Mme Enguhard », « Mme En Garde ».

L'hon. Mauril Bélanger: Je dis cela parce que vous êtes vraiment au garde-à-vous pour la communauté.

Je vous remercie de votre présentation. J'aimerais savoir si vous avez trouvé cette idée du fonds de fiducie dans le rapport de feu le sénateur Simard.

Mme Françoise Enguehard: Nous n'avons pas eu besoin de le faire. C'est une idée à laquelle nous réfléchissions depuis un moment. Ça existe déjà en Acadie. Le gouvernement du Nouveau-Brunswick a créé, il y a longtemps, un fonds de fiducie pour le journal *L'Évangéline*, dont *L'Acadie Nouvelle* a pris la relève. De cette façon, la presse écrite peut continuer de représenter, en tant que seul journal indépendant, les Acadiens du pays. Je pense que cette solution peut être novatrice dans notre cas.

• (0940)

L'hon. Mauril Bélanger: Monsieur le président, je vais demander une faveur à notre analyste. Un rapport qui était en quelque sorte un cri du coeur a été présenté à l'époque par le sénateur Simard, qui est maintenant décédé. Progressiste-conservateur d'allégeance, cet homme politique a soumis plusieurs recommandations, dont l'une portant sur l'établissement d'un fonds en fiducie, un fonds de réparation destiné aux communautés de langue officielle vivant en situation minoritaire. Il ne s'agissait pas seulement des communautés acadiennes. S'il existe un sommaire de ce rapport, il serait intéressant et profitable, je crois, qu'il soit distribué à tous les membres du comité.

Je suis aussi parfaitement d'accord sur la question de la protection des monuments. J'ai eu l'occasion de rencontrer Roméo LeBlanc quand il était non pas gouverneur général, mais ministre des Travaux publics, et nous avons parlé du projet visant à protéger le Monument-Lefebvre, à Memramcook. C'est devenu un lieu de rassemblement pour la communauté, n'est-ce pas?

Mme Françoise Enguehard: Tout à fait. Depuis 2005, la Société nationale de l'Acadie réalise un programme qui commémore l'odyssée acadienne par l'entremise de monuments construits un peu partout au Canada, mais aussi à l'étranger. En octobre dernier, on en a inauguré un à Houma, en Louisiane. Ce sont aussi des outils intéressants et importants en matière de développement touristique dans des régions où il manque souvent d'attractions touristiques, par exemple à Terre-Neuve-et-Labrador, à Cap Saint-Georges, dans la péninsule de Port-au-Port.

L'hon. Mauril Bélanger: Comme vous le savez, le Canada aura 150 ans en 2017. Je remarque que vous allez tenir un congrès mondial en 2014. En théorie, le prochain devrait avoir lieu en 2019. Me permettez-vous de faire un voeu pieux? Je trouverais intéressant que le Congrès mondial acadien ait lieu en 2017 à Ottawa. Il serait fascinant de voir sur le parterre du Parlement un grand tintamarre comme on en voit dans la Péninsule acadienne. Je ne sais pas s'il serait possible d'organiser un rassemblement spécial. Je ne demande pas de réponse: je veux simplement lancer l'idée et vous laisser y réfléchir. Il serait intéressant, je crois, que le reste du Canada voie la présence acadienne au coeur du pays — je considère en effet que la capitale canadienne est le coeur du pays —, et pas seulement dans les provinces Atlantiques. Les Acadiens sont partout, et on les retrouve avec joie. Je vous fais donc cette suggestion.

Ma dernière question s'adresse aux représentants de l'Association régionale des West Quebecers.

[Traduction]

Nous sommes voisins. Je suis d'Ottawa et je suis un francophone de souche. Vous êtes des anglophones de l'Outaouais. Nous vivons ensemble. Nous traversons les ponts des centaines de milliers de fois.

Pouvez-vous nous donner un résumé — votre impression — de la situation globale de la communauté anglophone de l'ouest du Québec? Est-ce qu'elle s'améliore? Est-ce qu'elle est bonne? Est-elle respectée?

M. Noel Gates: Je pense qu'il est extrêmement difficile de broser un tableau global, monsieur. Par exemple, nous parlons de la communauté anglophone, mais parfois, il est préférable de parler au pluriel, de parler des communautés anglophones. Je pense, comme vous le savez très bien, qu'il y a un monde de différence entre, disons, le Pontiac et la vallée de la Gatineau et entre les gens qui vivent à la campagne et nous, les résidents de la ville, qui vivons dans la ville de Gatineau.

Je vous répondrais que nous sommes probablement devant un tableau extrêmement varié, et le tableau est rendu encore plus variable par les hauts et les bas de la vie économique de la région. Je pense que vous pouvez considérer Gatineau comme étant relativement prospère parce qu'elle a profité, du moins jusqu'à maintenant, d'une source stable d'emplois, à savoir le gouvernement. Dans le Pontiac et de l'autre côté de Gatineau, dans la direction du comté de Papineau, vous avez des industries axées sur la forêt, qui sont en déclin. Vous avez des scieries qui ont fermé leurs portes et vous avez des gens qui sont désespérément à la recherche d'autres sources d'emplois. Nous avons fait allusion à l'effet salutaire qui a été exercé par travail de la CEDEC, par exemple, ce matin à Campbell's Bay qui, évidemment, est située dans le Pontiac.

Globalement, je pense qu'il y a une certaine reconnaissance au sein de la ville de Gatineau elle-même de l'existence d'une communauté de langue anglaise. À certains égards, c'est très bien. À certains égards, c'est moins que suffisant.

Je dirais simplement, à titre de conclusion, monsieur le président — veuillez excuser ma verbosité — que cette semaine même, nous sommes en train de réaliser un sondage par l'intermédiaire des journaux locaux et de notre site Web sur l'accès aux services en anglais dans la ville de Gatineau. J'espère que nous aurons une bonne participation à ce sondage parce qu'il sera très intéressant d'en voir les résultats.

• (0945)

Le président: Merci beaucoup, monsieur Gates.

Nous allons faire une pause de deux minutes.

•

_____ (Pause) _____

•

[Français]

Le président: Nous commençons par M. Trottier.

M. Bernard Trottier (Etobicoke—Lakeshore, PCC): Merci, monsieur le président.

Merci aux invités d'être avec nous ce matin.

Comme vous le savez, ça fait quelques semaines, quelques mois même, que nous faisons une évaluation de la Feuille de route. C'est toujours bien de recevoir les commentaires des groupes qui profitent de la Feuille de route. Ce sont vraiment les populations que vous aidez qui profitent de la Feuille de route.

Madame Enguehard, vous avez dit qu'il était bien d'avoir un soutien à long terme, que pour avoir des plans à long terme, de quatre ou cinq ans, il faut qu'il y ait un soutien à long terme, de même qu'une certaine coordination entre les ministères. C'est ce qu'on a essayé de mettre en place. Les fonds sont assez élevés et, forcément, tous les groupes en veulent toujours plus. Il y avait 1,1 milliard de dollars pour cinq ans. Il n'est alors pas surprenant que les groupes qui viennent ici demandent toujours qu'on continue à donner des fonds et même qu'on les augmente.

Il y a un groupe de personnes qui n'est pas venu témoigner, et ce sont les contribuables, ces gens anonymes qui paient de leur poche pour qu'on puisse investir dans les groupes par l'entremise de la Feuille de route.

● (0950)

[Traduction]

La toile de fond, et la raison pour laquelle j'ai parlé du fait que le contribuable n'était pas représenté ici, évidemment, c'est la situation fiscale avec laquelle le gouvernement doit composer. Qu'il s'agisse des États-Unis, de la France, de l'Espagne, de la Grèce ou du Québec — tous les gouvernements font face à des défis fiscaux. Alors, en fin de compte, c'est une question de priorité.

Chaque groupe peut dire qu'il est prioritaire, mais je me demandais si vous ne pourriez pas tout simplement nous aider, pour notre évaluation, en réfléchissant à des critères d'évaluation, sans dire « notre groupe est la priorité ». M. Bélanger peut comprendre cela, ayant fait partie du cabinet dans le passé et le gouvernement libéral ayant lui aussi dû faire face à la question de l'établissement des priorités: où dépenser l'argent, ce qui implique également où ne pas dépenser l'argent.

Je demanderais à chacun d'entre vous, à tour de rôle, de nous dire, si vous étiez dans les souliers du ministre du Patrimoine, et que vous étiez en train de réfléchir à la prochaine version de la feuille de route — il y aura assurément une nouvelle version de la feuille de route —, quels seraient, à votre avis, les différents critères pour élaborer un plan visant à déterminer à quels endroits dépenser l'argent? Je pense à un niveau plus élevé que votre propre groupe, en vous mettant à la place du ministre du Patrimoine.

Je vais commencer par l'Université Concordia. Il pourrait vous être difficile de vous mettre dans cette situation, mais il s'agirait d'une rétroaction utile pour nous, à titre de comité d'évaluation, si vous pouviez réfléchir à ces priorités. Vous êtes probablement au courant du fait que, dans le cadre de la feuille de route, nous investissons dans les personnes âgées, dans la jeunesse, dans la culture, dans la santé — une grande variété d'aspects différents de la réalité linguistique du Canada.

M. David Graham: Avec votre permission, monsieur Trottier, je vais dire quelques mots et ensuite, je vais peut-être demander à ma collègue, Mme O'Donnell, d'ajouter quelque chose de son côté.

La question que vous soulevez est absolument capitale. Elle concerne les priorités. Je vous signalerai que je suis un contribuable comme tout le monde présent dans la salle, je pense. Le contribuable est représenté indirectement ici, et plus directement par vous, peut-être, que par nous.

Ceci dit, il me semble qu'il est indispensable pour le gouvernement du Canada de ne jamais perdre de vue sa mission consistant à faire tout ce qu'il peut pour assurer la vitalité de nos communautés en situation minoritaire au Canada. Je pense que le contribuable y trouve également son compte.

Par exemple, si nous revenons à ce que disait Mme O'Donnell au sujet de l'élaboration de mesures de rendement et de paramètres pour évaluer la vitalité de la communauté, ayant vécu à Terre-Neuve pendant de nombreuses années, endroit où j'ai eu le bonheur de rencontrer Mme Enguehard il y a de nombreuses années, j'ai vu directement là-bas et, plus récemment, au Québec, le terrible sentiment de perte qui survient lorsqu'on ne peut soutenir la vitalité de la communauté, lorsque les communautés se vident et que les gens quittent ces communautés soit pour s'installer dans des villes voisines soit, dans le cas de Terre-Neuve et du Québec anglophone, dans d'autres provinces ou dans d'autres pays. Il s'agit, à mon avis, d'une perte épouvantable pour le Canada.

Je pense qu'il est de la responsabilité du gouvernement du Canada de faire ce qu'il peut, dans les limites de la responsabilité fiscale,

vous avez absolument raison, pour soutenir ces communautés, parce qu'elles font partie du tissu de notre nation et qu'elles contribuent d'une manière capitale au tissu social du Canada.

M. Bernard Trottier: Je crois alors comprendre qu'un critère clé serait la vulnérabilité, si je peux résumer vos propos. Si un groupe était menacé de disparition, cela appauvrirait le tissu social du Canada.

Je demanderais maintenant à d'autres groupes de faire des observations rapidement dans le temps disponible.

Alors, donnez-moi une idée, en une minute, en quelques mots, pour nous aider à choisir des critères pour l'établissement des priorités. Le groupe des résidents de l'ouest du Québec, s'il vous plaît.

● (0955)

M. Noel Gates: Je considérerais certainement le maintien de la vitalité, dont on parle tant ces jours-ci, comme un critère fondamental. Il s'agit très certainement d'essayer de créer un ensemble raisonnable de catégories, ou d'éléments de mesure, quel que soit le mot juste, pour définir ce qu'est la vitalité. C'est quelque chose qui, je pense, doit être élaboré dans le cadre de consultations entre les groupes intéressés, — y compris nous-mêmes, les résidents de l'ouest du Québec — et le ministère du Patrimoine canadien et d'autres ministères qui sont concernés.

Sauf votre respect, je ne mettrais pas autant d'accent sur la vulnérabilité. M. Graham l'a expliqué très efficacement. Mais une fois que vous avez un processus en place pour accroître la vitalité, vous pourriez vouloir le conserver. Cela signifie que cet appui doit se poursuivre pendant un certain nombre d'années. Je pourrais certainement me ranger du côté de M. Graham en disant qu'il s'agit d'un investissement pour le contribuable. Nous sommes tous des contribuables canadiens et toute cette question du maintien des communautés en situation minoritaire est une partie essentielle du Canada, à notre avis.

Merci.

M. Bernard Trottier: La corporation d'employabilité et de développement économique communautaire, s'il vous plaît.

M. John Buck: Merci, monsieur Trottier, de la question.

Je peux certainement comprendre les défis que vous avez pour ce qui est de l'établissement des priorités. En fait, je me rappelle avoir entendu très récemment une personne qui a comparu devant vous dire tout simplement que nous avons besoin de beaucoup d'argent et que nous en avons besoin pour longtemps. Nous serions probablement d'accord avec cette affirmation, mais nous comprenons la nécessité pour nous de faire preuve de transparence et de responsabilité, et nous comprenons la situation dans laquelle nous sommes.

Les deux facteurs que nous devrions examiner le plus étroitement sont vraiment des éléments par lesquels nous évaluons le succès et, en fait, c'est au moyen de ces facteurs que notre bailleur de fonds actuel, le bailleur de fonds majoritaire que nous avons, par l'intermédiaire de RHDCC, évalue le succès du fonds d'habilitation. Il s'agit de l'effet de levier et des partenariats concrets qui ont été créés.

Il y a deux critères très précis. Si je peux poursuivre très brièvement, l'élément effet de levier est déterminant parce qu'il permet d'établir que la feuille de route n'est pas une dépense, mais plutôt un investissement. Lorsque nous examinons chaque dollar dépensé — et nous y avons fait allusion dans notre exposé — au cours de la dernière année, nous pouvons démontrer un effet de levier immédiat de 1,07 \$ dans l'économie, soit plus de 100 p. 100. Si nous examinons cet investissement pour l'ensemble du pays, 69 millions de dollars sont consacrés au fonds d'habilitation sur cinq ans. La moyenne pour l'ensemble du pays est, en fait, un rapport de trois à un. Il y a une valeur très nette qui a été générée et quelque chose dont nous pouvons parler avec fierté aux contribuables et on peut leur dire que nous faisons des choses merveilleuses avec un investissement relativement modeste dans le domaine du développement économique.

Le président: Merci beaucoup.

Monsieur Weston.

[Français]

M. John Weston (West Vancouver—Sunshine Coast—Sea to Sky Country, PCC): Je remercie nos invités.

Monsieur Buck, vous avez lu les archives de nos réunions précédentes. C'était vraiment spécial, merci.

Les recherches que vous faites à l'Université Concordia m'intéressent grandement. Je vous en remercie beaucoup.

Nous venons d'entendre M. Buck dire:

[Traduction]

« nous avons besoin de beaucoup d'argent et nous en avons besoin pour longtemps ».

[Français]

Ce genre de propos était récurrent parmi les groupes qui sont venus à ce comité. Pouvez-vous nous parler des conclusions qui nous amènent à dire qu'il faut éliminer certains programmes parce qu'ils ne sont pas efficaces, ou est-ce que tout indique que nous devons maintenir tous les programmes qui sont en vigueur? Y a-t-il d'autres conclusions?

M. David Graham: Est-ce à moi que vous adressez la question?

M. John Weston: Oui, elle s'adresse à vous si vous voulez y répondre en premier, monsieur Graham, ou encore à Mme O'Donnell.

M. David Graham: Merci. C'est la grande question pour le gouvernement du Canada. On ne peut pas tout faire. Étant administrateur d'université, je le sais pertinemment. Dans la conjoncture actuelle, quand il y a augmentation à un endroit, il doit y avoir réduction ailleurs. Par contre, je ne souscris pas à la proposition voulant qu'il nous faut beaucoup d'argent pour très longtemps. J'en parlais avec Mme O'Donnell hier soir. Les besoins en ce qui concerne le réseau qu'elle dirige et qu'elle coordonne sont modestes. Une somme relativement modique permettrait d'augmenter la capacité, en partenariat avec l'université que j'ai l'honneur de représenter, par exemple en finançant un autre poste de chercheur. Cela nous permettrait d'augmenter cet effet de levier dont vient de parler mon collègue du CEDEC. Ce n'est pas à nous de suggérer des coupes budgétaires, parce que je ne veux pas ériger en cibles d'autres programmes dont je ne sais pratiquement rien.

M. John Weston: Vous faites bien de dire cela. Je me rappelle clairement que, alors que je donnais mon appui à un parti qui était dans l'opposition, il était très difficile de critiquer, mais maintenant, on doit prendre des décisions et établir des priorités. Comme un autre

leader l'a dit autrefois, c'est difficile d'établir des priorités, n'est-ce pas, monsieur Bélanger?

Je pense que c'est vous, madame O'Donnell, qui avez parlé de la vitalité des communautés. Or nous avons toujours de la difficulté à établir des mesures de succès.

[Traduction]

Qu'est-ce que la vitalité communautaire et comment pouvons-nous la mesurer? Nous en avons discuté un peu ce matin.

[Français]

Quels sont les critères de réussite? Le fardeau incombe-t-il toujours au gouvernement, ou la communauté pourrait-elle remporter cette victoire en collaboration avec ce dernier?

Monsieur Buck, peut-être pouvez-vous répondre à la question.

[Traduction]

Comment pouvons-nous voir que la vitalité de la communauté progresse, de manière de plus en plus indépendante de l'appui gouvernemental, de manière que nous sachions que nous cultivons le succès, mais que nous ne prenons pas toujours l'argent des contribuables pour l'investir ici?

• (1000)

M. John Buck: Merci de la question, monsieur Weston. C'est une question très importante que nous examinons en termes de durabilité de nos collectivités et de diversification des ressources qui appuient une grande partie de ce que nous faisons.

Nous avons fait allusion ce matin, dans notre mémoire, à l'indice de vitalité d'entreprise et à une autre initiative que nous avons lancée, l'indice de vitalité communautaire. Nous avons réalisé ces deux activités grâce à l'appui d'Industrie Canada et de Développement économique Canada pour les régions du Québec.

Si vous le permettez, je demanderais à mon collègue, M. Myers, de répondre à la question des principaux critères. Il est notre gourou en matière de vitalité et je pense qu'il est le mieux placé pour répondre à cette question.

Cette question au sujet de la création de partenariats et de l'étude de la durabilité est certainement une grosse partie de la réponse ici.

Le président: Merci, monsieur Buck.

Allez-y, monsieur Myers, mais soyez bref.

M. Grant Myers (agent de développement provincial, Corporation d'employabilité et de développement économique communautaire): Je vais être très bref.

Gourou est un bien grand mot, mais je vais prendre la relève.

Je ne peux parler que du point de vue du travail que nous faisons. Je pense que lorsque nous examinons la vitalité, comme John l'a dit, nous cherchons à mesurer comment la communauté peut appuyer le développement économique à long terme. Nous avons certains outils pour le faire, dont l'outil élaboré par RHDCC appelé outil d'évaluation de la capacité des communautés n'est pas le moindre. Cela permet aux communautés de mesurer l'accroissement de leur capacité à planifier leur propre avenir économique en fonction d'un certain nombre de variables. Nous pouvons mesurer les répercussions de notre travail et voir les changements au niveau de la capacité de la communauté à se maintenir à long terme. Cela comprend les investissements d'une variété de sources. Elle ne peut être soutenue uniquement par le gouvernement fédéral.

Merci.

Le président: Merci beaucoup.

[Français]

Mme Enguehard voudrait répondre à la question de M. Trottier. Il a demandé quels étaient les critères.

Madame Enguehard, vous avez la parole.

• (1005)

Mme Françoise Enguehard: Je pense que les contribuables canadiens, dont nous faisons partie, sont aussi très conscients qu'un des critères principaux du Canada a toujours été le respect et le traitement de ses minorités. J'ajouterais que la grandeur d'un pays se mesure à la façon dont il traite ses minorités.

Du côté francophone, le Forum des leaders, qui est issu de la Fédération des communautés francophones et acadienne, a un plan stratégique et des priorités établies. C'est de concert avec cet organisme que les priorités devraient être déterminées. Comme le disait très éloquemment M. Graham, il ne nous appartient pas ici de nous monter les uns contre les autres et de déterminer ce qui devrait être prioritaire ou non.

À l'intérieur de ce cadre très large, c'est d'abord cette approche qui devrait être privilégiée, à mon avis. C'était la réponse à cette question, mais nous aimerions maintenant répondre à l'autre.

Le président: Merci. Je vous demanderais de répondre brièvement, parce que M. Dionne Labelle aimerait poser des questions également.

M. Éric Mathieu Doucet (directeur général, Société nationale de l'Acadie): En ce qui concerne les indicateurs destinés à mesurer la vitalité de nos communautés, il n'est certainement pas simple de répondre à cette question.

À la suite du sommet de la Francophonie de 2007, le Forum des leaders a élaboré un plan stratégique communautaire. Nous travaillons présentement avec des chercheurs et un collègue de Patrimoine canadien en vue de déterminer les indicateurs de rendement. L'objectif est de mesurer la vitalité de nos communautés à la fin de ce plan. Nous collaborons avec Patrimoine canadien afin d'arrimer ces indicateurs de rendement. Ce n'est pas une tâche facile, mais si nous arrivons à mesurer le succès et l'avancement chaque fois qu'il y a un plan, je pense que nous pourrions vraiment voir quels critères nous permettront de continuer dans cette direction.

Le président: Monsieur Dionne Labelle, c'est à vous.

M. Pierre Dionne Labelle (Rivière-du-Nord, NPD): Merci, monsieur le président.

Merci à tous les témoins d'être parmi nous aujourd'hui. Je vais commencer par m'adresser à Mme Enguehard, dont je vais reprendre certains éléments de la présentation. En même temps, je m'adresserai à nos amis conservateurs, et plus particulièrement à M. Gourde.

Prenons l'exemple d'une maison de jeunes, dans une municipalité, qui dispose d'un budget de 150 000 \$ à 160 000 \$. Un organisme régional a un budget de base assuré de 300 000 \$. Ici, on parle d'un organisme qui a pour mission de défendre les intérêts d'un peuple, soit ceux des Acadiens du Canada. De plus, il doit en assurer le rayonnement partout dans le monde alors qu'on parle d'un financement de base de 168 000 \$. Personnellement, ce chiffre me laisse les culottes à terre.

Dans votre document, vous dites que vous aimeriez être dotés d'un financement comparable à celui des autres groupes qui reçoivent de l'aide à même l'enveloppe nationale. De quel ordre est ce type de financement que vous espérez avoir pour faire en sorte que le

Canada préserve l'identité acadienne, qui fait du pays ce qu'il est, au même titre que le fait la présence de la nation québécoise sur notre territoire?

Mme Françoise Enguehard: Plusieurs organismes sont financés par l'enveloppe nationale. Pour ma part, depuis 2007, je n'ai pas réussi à savoir comment c'était financé. Toutefois, je sais très bien que la SNA est au bas de l'échelle. En 2006-2007, nous étions l'organisme le moins financé. L'organisme tout juste derrière nous recevait un financement de base de 160 000 \$.

Vous remarquerez que j'ai dit, notamment, que nous réussissions tous les ans à amener notre budget à presque 1 million de dollars. Quand on parle de

[Traduction]

d'en avoir pour son argent,

[Français]

il s'agit d'un exemple assez extraordinaire, surtout à la lumière de ce qu'on réalise. C'est cependant évident que l'on ne pourra pas continuer éternellement, à cause des coûts très importants. Je crois qu'il est clair que pour que la Société nationale de l'Acadie puisse remplir son mandat, il faudrait que ce financement de base soit plus que doublé. C'est une évidence.

M. Pierre Dionne Labelle: Il me semble que vous avez raison. Je ne veux pas m'engager au nom de mon parti, mais il est évident que la mission de votre organisme est importante pour l'unité canadienne. Je crois que si on veut vraiment être sérieux dans la défense des langues officielles et des minorités linguistiques au Canada, il faut réviser la base du financement de votre organisme. Je n'ai aucun doute à ce sujet.

Mon deuxième commentaire s'adresse aux représentants de l'Association régionale des West Québécois.

Parmi les 52 000 personnes qui utilisent l'anglais dans les régions de Gatineau et de Pontiac, il y en a 25 000 qui sont unilingues anglophones. Je pense particulièrement aux personnes âgées anglophones qui vivent dans un univers francophone. Estimez-vous qu'elles ont suffisamment d'appui dans leurs relations avec le gouvernement provincial, pour ce qui touche les services de santé et de soutien, afin de recevoir des services dans leur langue? Y a-t-il du travail à faire à cet égard? Recevez-vous des demandes en ce sens?

• (1010)

M. Noel Gates: La création de l'organisme auquel Mme Stronach a fait référence, qui s'appelle le Réseau de la santé et des services sociaux pour les anglophones de l'Outaouais, a apporté une contribution essentielle à la solution de ce problème. Nous avons joué un rôle important dans l'obtention des fonds pour créer cet organisme, et maintenant il est indépendant de nous. Il fait un travail continu pour informer les gens d'expression anglaise sur les questions de santé.

De plus, il cherche à donner une voix, par exemple, aux personnes âgées dont vous parlez, qui sont assez souvent dans des endroits assez isolés. Pour ce qui est de la collaboration de la province, il me semble que c'est là que ce réseau joue un rôle essentiel, en mobilisant des ressources au bénéfice de ces gens qui se trouvent dans des endroits isolés. Étant des personnes âgées, ces gens ont des problèmes de santé, en plus de ne pas parler le français. À mon sens, j'ajouterais qu'il est impossible de demander à ces gens d'apprendre le français à cette période de leur vie. Le temps est révolu, n'est-ce pas?

Il est probable qu'il reste beaucoup de travail à faire. À tout le moins, nous avons dans notre région une agence, comme je vous l'ai dit, qui joue un rôle important. Il y a aussi un comité consultatif qui représente les anglophones dans le réseau de l'Agence de la santé et des services sociaux de l'Outaouais.

Le président: D'accord. Merci.

Monsieur Menegakis, c'est à vous.

[Traduction]

M. Costas Menegakis (Richmond Hill, PCC): Bonjour. Soyez les bienvenus.

Merci beaucoup de vos exposés. Je les ai tous trouvés très informatifs.

C'est particulièrement intéressant aujourd'hui. J'ai une affinité, évidemment, avec M. Graham et Mme O'Donnell. Je suis un diplômé de l'Université Concordia, et j'ajouterais qu'il s'agit sans doute de la meilleure université au Canada, mais je manque beaucoup d'impartialité.

Monsieur Gates, soyez le bienvenu sur la colline. Je sais que vous avez travaillé ici pendant un certain temps à titre d'interprète pour la Chambre et le Sénat. Vous êtes ici dans un rôle différent aujourd'hui.

Je trouve qu'il s'agit un peu d'un oxymoron, ou qu'il est très difficile, d'utiliser l'expression « communauté en situation minoritaire » au Canada lorsque nous parlons de la communauté francophone ou de la communauté anglophone partout au pays, étant donné que les fondateurs de ce pays étaient des Anglais et des Français. Mais voilà où nous en sommes aujourd'hui, c'est la réalité, et nous devons parler de vous comme d'une minorité. Je suis presque contrit lorsque j'utilise le mot « minorité » parce que je ne crois pas que vous devriez vous sentir comme un groupe minoritaire, peu importe où vous vivez au Canada. C'est ce que je considère être l'objectif, si vous voulez, de la feuille de route.

La feuille de route représente un investissement de plus de 1 milliard de dollars pour notre gouvernement, pour répondre expressément à la question de la vitalité et du dynamisme et du succès à long terme, si vous voulez, de la communauté anglophone au Québec et de la communauté francophone partout ailleurs.

Nous faisons l'étude de cette question. Nous l'avons maintenant terminée à 80 p. 100. Elle se terminera en 2013. Nous ignorons quelle sera la prochaine phase, si nous allons l'appeler la feuille de route ou quelque chose d'autre, mais lorsque nous entendons des groupes comme les vôtres aujourd'hui, tous les groupes, parler du rôle important que la feuille de route a joué dans les programmes que vous avez lancés et le bon travail que vous faites, il est évident que nous avons besoin d'un programme de remplacement, sinon d'une continuation de la feuille de route.

Voici la question que j'aimerais poser — et je ne pense pas avoir le temps de poser beaucoup de questions étant donné que nous n'avons qu'environ cinq minutes chacun ici. En supposant que l'on poursuive avec la feuille de route ou quelque chose pour la remplacer, où mettriez-vous l'accent? Il y a une question de durabilité des fonds. Vous voulez des fonds durables pour être en mesure de poursuivre les programmes que vous avez, mais en plus de cela, y a-t-il de nouvelles initiatives sur lesquelles vous allez vous concentrer et que vous aimeriez voir dans vos organismes qui pourraient être enrichis par l'injection de fonds additionnels dans le cadre de la feuille de route ou d'un autre programme quelconque?

• (1015)

Mme Françoise Enguehard: Je vais répondre en anglais.

Dans le document que je vous ai remis, nous avons des priorités. Ces priorités vont rester parce qu'elles sont jugées comme étant ce qui est indispensable pour le maintien du peuple acadien. De plus, il serait fâcheux qu'un organisme comme le nôtre change d'idée sur les priorités. Ces priorités ont été longuement réfléchies: la jeunesse et les questions démographiques, les questions liées à l'exode des gens du milieu rural vers le milieu urbain, le départ de la jeunesse, la nécessité d'une immigration francophone. L'identité culturelle dans notre cas sera toujours à l'ordre du jour et elle doit rester à l'ordre du jour si vous représentez le peuple. La question de la littéracie est un véritable fléau et il faut s'en occuper. Nous faisons de notre mieux. Et les communications... Parce qu'il est effectivement essentiel que le peuple acadien soit mieux compris, surtout de la communauté anglophone. C'est ce que nous avons projeté de faire et que nous n'avons pas été en mesure de faire à cause du manque de fonds. Je veux juste répéter que ces différentes questions continueront d'être nos priorités.

[Français]

Le président: Madame O'Donnell, voulez-vous répondre aussi?

[Traduction]

Mme Lorraine O'Donnell: Nous avons mentionné les priorités établies par les groupes communautaires. J'aimerais souligner que l'un de nos partenaires de longue date — le Quebec Community Groups Network — a récemment achevé un processus d'établissement des priorités qui a rassemblé de nombreux intervenants, dont le RRCQEA, afin de discuter et d'établir une liste de priorités. Je vais les laisser vous en parler, car ils viendront témoigner d'ici quelques jours, je crois, pour discuter des priorités qu'ils ont définies en consultation avec les collectivités. Cela comprend certaines questions dont a parlé Mme Enguehard, soit celles des aînés et des jeunes, ainsi que la diversité des collectivités, qui est une question très particulière touchant les communautés anglophones, entre autres.

Naturellement, je dois souligner que le RRCQEA, qui travaille avec le QCGN, aimerait toujours soutenir ces développements avec la recherche afin que nous puissions déterminer clairement quels sont les enjeux relatifs aux priorités établies, qu'il s'agisse d'enjeux démographiques, économiques ou autres. Je dirais que toutes les priorités établies devraient être assorties de résultats de recherche.

[Français]

Le président: Merci.

Monsieur Benskin, c'est à vous.

[Traduction]

M. Tyrone Benskin (Jeanne-Le Ber, NPD): Merci.

Je tiens à remercier mon collègue de Richmond Hill pour ses observations. J'ai moi aussi des réserves en ce qui concerne le terme « minorité », surtout lorsqu'il est question de langue. Les Français et les Anglais sont les fondateurs de ce pays. Même s'il y a des communautés satellites dispersées partout dans notre vaste pays, ce qui unit les deux communautés, c'est la langue. Les nuances que nous voyons ici sont dues aux conditions particulières des Acadiens, qui ont une histoire unique; les Québécois anglophones ont aussi une histoire unique, différente de celle des anglophones hors Québec. J'aimerais que nous puissions commencer à utiliser un autre terme que « minorités ».

J'aimerais également préciser que le rôle d'un gouvernement n'est pas de dépenser, mais d'investir de l'argent. Au bout du compte, que cet investissement rapporte sur le plan du PIB, des finances, de la croissance culturelle ou sociale, cela reste un investissement. Chaque dollar est un investissement. Il est impossible de distinguer les contribuables de ceux qui reçoivent les services.

L'une des choses que je pense

• (1020)

[Français]

Mme Enguehard a mentionnées, c'est l'importance de protéger la culture des gens. C'est vraiment important au sein de la communauté anglophone également. Pour ma part, je viens d'une communauté culturelle.

J'aimerais demander aux gens de la CEDEC et aux autres intervenants quelles mesures ils ont prises pour vraiment améliorer l'aspect culturel.

[Traduction]

Cela diffère de la viabilité économique, mais la culture des peuples,

[Français]

quelles mesures avez-vous prises pour perpétuer ou améliorer cet aspect?

Nous allons commencer par Mme Enguehard ou M. Doucet.

Mme Françoise Enguehard: Je vais laisser la parole à mon directeur général.

M. Éric Mathieu Doucet: Merci beaucoup de vos commentaires.

Jean-Marie Nadeau, un fier Acadien dont vous avez certainement entendu le nom, dit souvent la phrase suivante: « Une petite pomme n'est pas moins une pomme qu'une grosse pomme. » Ainsi, même si on parle d'un peuple comme les Acadiens qui ne compte pas beaucoup de personnes comparativement à un autre peuple, nous sommes tous des peuples, nous sommes tous des humains et nous voulons tous véhiculer cette identité commune qui nous rattache.

En ce qui a trait à votre question, soit comment développer la culture comme telle, je crois que pour assurer la pérennité d'une communauté ou d'un peuple, il faut investir dans les jeunes. On parle souvent de construction identitaire dans nos écoles francophones. Il faut que le jeune vive quelque chose qui développera sa fierté et son identité envers sa culture et sa langue maternelle.

On parle souvent, dans le réseau jeunesse, des moments « ah ha »: c'est le moment où un jeune vivra une expérience qui l'amènera à réfléchir, à comprendre et à s'attacher à cette identité et à cette culture. Il fera le choix conscient de les véhiculer et d'en prendre avantage toute sa vie. Il inscrira ses enfants dans le système scolaire francophone et il participera aux spectacles de sa communauté, etc.

Alors, toutes les initiatives que le gouvernement peut soutenir, qui permettent à des jeunes de vivre des événements où ils sortent de leur communauté, rencontrent des gens d'ailleurs, échangent et vivent ce moment « ah ha », sont vraiment, selon nous, des indications parmi tant d'autres du développement de la vitalité de nos communautés à long terme.

M. Tyrone Benskin: Merci.

[Traduction]

M. John Buck: Merci, monsieur Benskin.

C'est une question formidable, qu'il est intéressant d'examiner sur le plan économique; c'est généralement de ce point de vue que nous examinons cela.

Une partie du rôle que nous devons jouer au Québec, en tant qu'organisation verticalement intégrée ayant des activités dans toute la province, c'est de créer des partenariats avec la communauté linguistique majoritaire. En fait, avec plus de 200 partenariats très concrets, nous parlons souvent de l'avantage que procure le fait que la communauté anglophone participe aux discussions pour décider de l'orientation future de nos communautés et mettre en évidence cet avantage, non seulement en ce qui concerne les idées et les orientations, mais aussi la culture et cet élément, qui est si important.

Encore une fois, sur le plan économique, nous voyons beaucoup de possibilités de promouvoir la culture dans une perspective touristique. Nous sommes très fiers de la somme incroyable de travail accompli dans le domaine de la recherche associée au tourisme.

En travaillant avec des partenaires, non seulement au sein de la communauté anglophone du Québec, mais aussi dans les communautés francophones du reste du Canada, la CEDEC et le RDÉE Canada et ses intervenants de partout au pays participent pleinement à une initiative qui nous permettrait de promouvoir cette culture sur le plan touristique, et qui se traduirait par d'énormes avantages économiques pour le pays.

J'ajouterai rapidement, parce que nous avons entendu deux commentaires au sujet des communautés minoritaires, que l'un des avantages qui est le plus intéressant et peut-être le plus important en ce qui a trait aux investissements futurs dans le cadre de la Feuille de route, c'est qu'ils contribuent non seulement à la vitalité des communautés linguistiques minoritaires... Pensons au Québec, par exemple, où habitent 990 000 anglophones; chaque dollar qui y est investi a une incidence sur l'ensemble de la communauté et, dans bien des cas, une incidence exponentiellement plus grande pour une région que pour une communauté linguistique minoritaire particulière.

• (1025)

[Français]

Le président: Merci.

Je pense qu'on utilisera le mot « minorité » pendant longtemps à l'avenir, parce que les droits des minorités linguistiques se retrouvent dans la Constitution canadienne.

Maintenant, nous passons à M. Williamson, le seul député du Nouveau-Brunswick ici présent.

M. John Williamson (Nouveau-Brunswick-Sud-Ouest, PCC): Oui, merci beaucoup.

[Traduction]

Je vais poursuivre avec le « en garde », juste un instant. Churchill a dit:

[Français]

« Prenez garde: je vais parler en français. »

Je viens du sud de la province, où on n'a pas beaucoup d'Acadiens, mais on a un endroit, l'Île-Sainte-Croix, qui est l'île où Samuel de Champlain a passé l'hiver avant même de venir au Québec. Pour nous, c'est une place importante pour nos deux communautés canadiennes.

J'aimerais peut-être simplement vous entendre parler un peu du fait acadien au Nouveau-Brunswick, de la façon dont cela a changé au cours des 10 ou 20 dernières années et de la part entre les Acadiens et les anglophones. Ce n'est pas une surprise: le nord est francophone et acadien, tandis que le sud est surtout anglophone. Toutefois, il y a des endroits comme Moncton et même Fredericton où se trouvent les deux groupes linguistiques. J'aimerais entendre vos idées à ce sujet.

Mme Françoise Enguehard: La Société nationale de l'Acadie représente les Acadiens des quatre provinces Atlantiques. Je parlerai donc de l'Acadie de l'Atlantique.

De la même façon, on parle souvent du pays au complet comme étant formé du Québec et du Canada anglais. Or, il n'y a rien de plus faux que de parler du Québec comme étant francophone et du reste du Canada comme étant anglophone; tous les francophones du pays et les Acadiens le savent.

C'est un peu la même chose en Atlantique. On pense souvent que l'Acadie se trouve au Nouveau-Brunswick, or l'Acadie se trouve dans les quatre provinces, elle y est très présente, et même dans ma province, Terre-Neuve-et-Labrador, où nous représentons moins de 0,5 p. 100 de la population. C'est une population extrêmement active qui a ses écoles, ses centres scolaires-communautaires, ses organismes, dont certains ici, autour de la table, vous ont parlé.

Ce qu'il y a de plus remarquable depuis les années 1970 environ, c'est qu'on ne parle plus de survie, même s'il reste encore des défis liés à l'assimilation ou à l'exode, mais on parle d'épanouissement. Je pense que c'est une étape considérable. Par ailleurs, on peut penser aussi à la relation avec les provinces et à l'acceptation par toutes les provinces — les trois autres n'étant pas officiellement bilingues comme le Nouveau-Brunswick — de la place qu'on doit accorder aux communautés francophones. C'est le cas même dans ma province, Terre-Neuve-et-Labrador. Je pense qu'il y a eu des améliorations notoires dans ce domaine.

C'est donc une Acadie fière, une Acadie debout, une Acadie tournée vers l'avenir et très jeune, comme je vous l'ai expliqué, qui s'adresse à vous aujourd'hui. Ce n'est pas une Acadie quémandeuse, ni une Acadie de revendication, ni une Acadie larmoyante sur ce qui est survenu dans le passé. C'est une Acadie qui veut prendre et qui prend fièrement sa place au sein du Canada et qui veut voir comme tout le monde à son épanouissement.

Aussi, je dois dire que c'est une Acadie qui vote pour les trois partis. La Société nationale de l'Acadie n'est donc pas — et j'insiste sur ce point — un représentant politique de ce peuple. Celui-ci vote comme il l'entend.

•(1030)

M. John Williamson: Merci.

Monsieur Doucet, avez-vous des commentaires à faire aussi? Vous venez du Nouveau-Brunswick, n'est-ce pas?

M. Éric Mathieu Doucet: Certainement.

J'appuierai les propos de Mme Enguehard. C'est particulièrement le cas au Nouveau-Brunswick, où on dit que 33 p. 100 de la population est francophone et qu'elle est répartie partout dans la province. Vous avez mentionné Fredericton et Moncton, mais je

peux vous assurer que Saint-Jean aussi a une communauté très vivante, un carrefour.

Je crois qu'une des innovations que le Nouveau-Brunswick a introduites à travers les années, qui l'a beaucoup aidé et dont le modèle a été repris un peu partout, ce sont les centres scolaires-communautaires qui se sont établis dans les grandes cités où les Acadiens sont un peu plus en situation minoritaire. Ces centres de développement, qui regroupent des écoles, des bibliothèques, des radios communautaires, plein de services pour les francophones, ont été non seulement un pôle de développement pour la communauté, mais aussi un pôle de rassemblement pour les Acadiens et les francophones. Cela leur permet de tisser des liens et de s'engager dans toutes sortes de causes.

Voilà qui résume la question. Merci.

[Traduction]

M. John Williamson: Permettez-moi de parler de la population anglophone au Québec. J'ai étudié à Montréal, alors je connais bien cette ville, même si cela fait quelques années.

En fait, c'est pour faire suite à une question qu'a posée M. Bélanger il y a deux ou trois semaines, au moment où, en page couverture du magazine *L'actualité*, on pouvait lire « Montréal: la tentation anglaise ». Vous rappelez-vous ce magazine? Y a-t-il quelqu'un du Québec, parmi vous, qui a lu cet article? Qu'en avez-vous pensé?

M. Noel Gates: Excusez-moi, monsieur le président, mais à qui s'adresse la question?

Le président: Je crois qu'elle s'adresse aux trois groupes anglophones du Québec.

M. Noel Gates: Très bien. Si vous le permettez, je peux formuler un commentaire là-dessus.

Oui, j'ai lu cet article. J'irai jusqu'à dire quelque chose que je ne dis pas très souvent, et c'est que j'étais choqué. Je ne suis pas un expert dans le domaine des sondages scientifiques, mais d'après ce que je comprends, CROP est l'un des spécialistes respectés à ce chapitre. Je crois que ce que je peux dire de plus poli au sujet de cet article, c'est qu'il s'est écarté de façon marquée de la norme raisonnable à laquelle je m'attendrais de la part de l'une de nos organisations bien connues. Certaines questions étaient biaisées, et je pense que cela ne se fait pas dans un sondage. À moins de vraiment vouloir fausser le sondage, on ne pose pas de questions biaisées.

Qui plus est, je dirai, avec un peu d'ironie, que le monsieur bien connu qui a apparemment participé à la planification de ce sondage m'a quelque peu diverti. Je parle ici, bien sûr, de M. Jean-François Lisée, qui se présente comme un ami de la communauté anglophone et qui dit être ébranlé par les résultats de ce sondage. Eh bien, je dirais simplement que M. Lisée a probablement obtenu les résultats qu'il souhaitait de ce sondage et que je suis d'accord avec l'un des commentateurs de Montréal, qui a dit: « Avec de tels amis, qui a besoin d'ennemis? »

Le président: Merci, monsieur Gates.

Madame O'Donnell, avez-vous un bref commentaire à faire?

Mme Lorraine O'Donnell: Je pense que Jack Jedwab, avec qui j'ai travaillé à plusieurs projets, a répondu avec brio. Mais j'aimerais simplement ajouter que cela a malheureusement, à mon avis, donné une impression, mais je pense que les statistiques indiquent autre chose, soit que la population anglophone du Québec est en grande majorité bilingue, est bien intégrée et a à coeur l'avenir de la province. Je doute que ce soit le message qui émane de cet article.

Le président: Merci.

Monsieur Buck, aviez-vous un bref commentaire sur cette question?

M. John Buck: Je dirais simplement que parmi nos partenaires au Québec, la majorité sont des organisations francophones. Nos réalisations et nos réussites reposent largement sur le fait que nos relations avec la communauté majoritaire sont incroyablement solides.

[Français]

Le président: Monsieur Jacob, la parole est à vous.

M. Pierre Jacob (Brome—Missisquoi, NPD): Merci, monsieur le président.

Ma première question s'adresse à Mme Enguehard et à M. Doucet, les représentants de la Société nationale de l'Acadie.

Est-ce que votre société ressent les effets des récentes compressions budgétaires effectuées à Radio-Canada ou ailleurs? Ces compressions vous préoccupent-elles?

• (1035)

Mme Françoise Enguehard: Oui, les restrictions budgétaires à Radio-Canada nous préoccupent parce que cette société a un mandat communautaire important dans des régions où il n'est pas économiquement viable de diffuser, ce qui est vrai en Acadie et dans les quatre provinces Atlantiques. Il y a aussi beaucoup de réductions dans la production locale. Tout cela nous préoccupe grandement.

Il est aussi évident que la diminution du personnel au sein des différents ministères fait l'objet de préoccupations pour nous dans la livraison des services et des programmes. Voilà donc ce que je pourrais vous dire pour le moment. Il s'agit d'une situation que nous avons déjà vécue à la Société nationale de l'Acadie. Par exemple, certaines compressions ont été effectuées il y a beaucoup plus longtemps et ont eu des répercussions très importantes. Ce fut le cas lorsque le programme de diplomatie ouverte du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international a été aboli et que tout notre travail à l'échelle internationale a été remis en cause. C'est donc une situation que nous avons souvent vécue.

M. Pierre Jacob: Merci.

Voulez-vous ajouter quelque chose, monsieur Doucet?

M. Éric Mathieu Doucet: Non. Je crois que Mme Enguehard a bien couvert le dossier.

M. Pierre Jacob: Ma deuxième question s'adresse à M. Graham et à Mme O'Donnell, de l'Université Concordia.

Je remercie tous les témoins d'être venus nous livrer leurs commentaires. Je voudrais souligner que la première université que j'ai fréquentée était l'Université Sir George Williams, à Montréal, qui s'appelle maintenant l'Université Concordia. Par la suite, j'ai eu le temps de faire le tour de toutes les universités de la grande région de Montréal.

Je représente le comté de Brome—Missisquoi, dans les Cantons de l'Est, où la communauté anglophone est très active, je dois le dire.

Je veux souligner, d'ailleurs, qu'elle vit en harmonie avec la communauté francophone. Les deux partagent des valeurs comme la protection de l'environnement, le respect du patrimoine architectural, le bénévolat à l'hôpital BMP, à Cowansville, les arts et la culture. La première bibliothèque, qui date de 1893, est la Bibliothèque commémorative Pettes, à Knowlton. Vous la connaissez peut-être. C'est un joyau architectural, mais c'est aussi une source de vitalité culturelle, autant pour la communauté anglophone que pour la communauté francophone. Toujours à Knowlton, qui est un petit village, il y a un campus de l'Université Bishop's qui se spécialise dans les arts. Il y a le Tour des arts, il y a des radios communautaires, etc. On voit que ces gens sont très engagés.

J'aimerais savoir si l'Université Concordia ou d'autres universités anglophones font des études sur cette communauté, qui est hors de l'ordinaire. Mettent-elles en évidence des besoins en particulier? Vous avez parlé plus tôt de mythes. En avez-vous fait ressortir certains? Vous avez parlé de la pauvreté, de la richesse. En avez-vous abordé d'autres dans le cadre de vos recherches sur cette communauté?

Par ailleurs, j'ai participé à un colloque dans la circonscription de Brome—Missisquoi. On y traitait de ce qui pouvait être fait pour garder les jeunes en région. Ils vont étudier à l'Université McGill, à l'Université Concordia, au Champlain College, au John Abbott College, au Macdonald College, et ainsi de suite, mais comment peut-on faire en sorte qu'ils reviennent en région pour faire bénéficier la population de leur expertise? Est-ce que cette question a été analysée par vos chercheurs?

M. David Graham: Avec votre permission, monsieur, je vais prendre la parole pendant une phrase ou deux avant de la passer à Mme O'Donnell.

Laissez-moi d'abord vous dire que j'apprécie énormément votre question. Mon premier ancêtre canadien, John Graham, était originaire de l'Écosse. Il s'est établi dans les Cantons de l'Est il y a plus de 200 ans. Nous avons donc des racines profondes. Je constate que les étudiants de Concordia et les jeunes anglophones du Québec d'aujourd'hui, selon ce que je connais d'eux — et je reviens ici à un propos de Mme O'Donnell —, sont aux antipodes de l'unilinguisme. Ils sont tout simplement bilingues. La grande majorité d'entre eux connaissent le français dans la même mesure que l'anglais. Quand on parle d'une population minoritaire anglophone, c'est loin de refléter la réalité de nos jours.

Mme O'Donnell a peut-être des propos à ajouter pour ce qui est de l'autre partie de votre question.

• (1040)

Mme Lorraine O'Donnell: Je travaille étroitement avec plusieurs chercheurs de l'Université Bishop's, notamment avec ceux de ce qu'on appelle en anglais l'*Eastern Townships Resource Centre*, qui mènent beaucoup de recherches sur des situations propres aux Cantons de l'Est. Je peux vous parler d'un projet de la Townshippers' Association. On peut parler de mythes, dans ce cas. On a l'image d'une communauté de souche anglophone, si je puis dire, et pourtant, on y trouve des immigrants et des migrants qui viennent d'ailleurs. La Townshippers' Association accueille les immigrants et les aide à mieux s'intégrer à la population majoritaire. Je sais que Michèle Vatz Laaroussi, de l'Université de Sherbrooke, fait de la recherche sur ce programme.

Le président: Merci.

Merci, monsieur Jacob.

Monsieur Gourde, vous avez la parole.

M. Jacques Gourde: Merci, monsieur le président.

Ma question s'adresse à M. John Buck, de la CEDEC.

Est-ce que votre organisme a eu l'occasion de travailler avec Développement économique Canada pour les régions du Québec dans le cadre de divers projets?

M. John Buck: Je vous remercie de la question, monsieur Gourde.

Je vais répondre en anglais parce que mes notes que j'ai ici, qui contiennent ces détails, sont en anglais.

[Traduction]

Comme vous le savez bien, dans les régions, et en particulier dans la vôtre, Développement économique Canada pour les régions du Québec fait en sorte que l'on prend des décisions au sujet des investissements à l'échelle locale et que l'on répond donc très directement aux différents besoins. Comme l'organisation est très présente dans la province, nous avons la chance de pouvoir faire affaire avec de nombreux bureaux associés à Développement économique Canada pour les régions du Québec. En fait, dans les notes d'information que nous vous remettons, vous verrez que nous avons probablement fait des affaires avec Développement économique Canada pour une valeur d'environ 1,67 million de dollars au cours de la dernière année.

L'une de nos initiatives les plus importantes est le réseau d'appui aux petites entreprises de la CEDEC, une initiative présente dans toutes les régions de la province, qui vise à améliorer la vitalité, surtout sur le plan de la création de petites et moyennes entreprises et de leur expansion. C'est probablement notre plus important domaine de travail direct avec Développement économique Canada pour les régions du Québec.

[Français]

M. Jacques Gourde: L'Agence de développement économique Canada pour les régions du Québec a environ 14 points de service dans des régions différentes. Quelles sont les principales régions où vous menez vos activités?

[Traduction]

M. John Buck: Dans notre région, nous avons neuf bureaux, surtout là où il y a un nombre important d'anglophones, et donc dans les principales villes comme Montréal, Sherbrooke et Québec. Bien sûr, c'est peut-être un peu moins évident à Blanc-Sablon, dans la région de la Basse-Côte-Nord, ou à Shawville, en Outaouais, par

exemple. Nous tenons compte des endroits où l'on trouve les communautés anglophones. En fait, si nous comparons nos différents points de services avec les endroits où habitent les 990 000 anglophones, nous constatons que nous sommes tout de même assez près de la quasi-totalité des communautés linguistiques minoritaires.

[Français]

M. Jacques Gourde: Votre organisme porte-t-il une attention particulière au développement de l'esprit entrepreneurial chez les jeunes? Au Québec, tant chez les anglophones que chez les francophones, l'esprit entrepreneurial est moins fort que dans le reste du Canada. On se doit de porter une attention particulière au développement de cet esprit chez nos jeunes qui veulent se lancer en affaires.

[Traduction]

M. John Buck: Je suis ravi que vous me posiez cette question, car je pense que trop souvent, la notion d'entrepreneurship est immédiatement associée aux propriétaires de petites entreprises ou à la création d'entreprise. En réalité, nous avons comme principe et comme valeur de parler de la culture entrepreneuriale et de l'esprit entrepreneurial qui se traduiront au bout du compte par la viabilité et la prospérité des collectivités. Par exemple, nous appuyons une initiative conçue pour les jeunes de la province, appelée Journée nationale de la culture entrepreneuriale. Nous le faisons en partenariat avec divers CLD de la province et le gouvernement du Québec — principalement avec le gouvernement du Québec, pour cette initiative en particulier. Cette journée est organisée dans le cadre de la Semaine nationale de la culture entrepreneuriale, qui a lieu partout au Canada.

Beaucoup d'efforts sont donc déployés afin d'inculquer très tôt ces notions de culture entrepreneuriale et de les conserver pour la vie, y compris chez les travailleurs adultes; nous consacrons également beaucoup d'efforts au chapitre du développement de l'esprit d'entreprise.

• (1045)

Le président: Merci beaucoup, monsieur Buck et monsieur Gourde.

Je remercie tous nos témoins de leur présence et de leur témoignage aujourd'hui. Cela nous a été utile. Merci beaucoup.

Sur ce, la séance est levée.

POSTE  MAIL

Société canadienne des postes / Canada Post Corporation

Port payé

Postage paid

Poste-lettre

Lettermail

**1782711
Ottawa**

*En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à :*
Les Éditions et Services de dépôt
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0S5

If undelivered, return COVER ONLY to:
Publishing and Depository Services
Public Works and Government Services Canada
Ottawa, Ontario K1A 0S5

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

On peut obtenir des copies supplémentaires en écrivant à : Les
Éditions et Services de dépôt
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0S5
Téléphone : 613-941-5995 ou 1-800-635-7943
Télécopieur : 613-954-5779 ou 1-800-565-7757
publications@tpsgc-pwgsc.gc.ca
<http://publications.gc.ca>

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à
l'adresse suivante : <http://www.parl.gc.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Additional copies may be obtained from: Publishing and
Depository Services
Public Works and Government Services Canada
Ottawa, Ontario K1A 0S5
Telephone: 613-941-5995 or 1-800-635-7943
Fax: 613-954-5779 or 1-800-565-7757
publications@tpsgc-pwgsc.gc.ca
<http://publications.gc.ca>

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the
following address: <http://www.parl.gc.ca>